

Montereaufault-Yonne

# Conservatoire Gaston Litaize

Musique, Danse et Art dramatique

## PROJET

## D'ETABLISSEMENT

## 2023 - 2028

# SOMMAIRE

<b>I - Préambule</b>	<b>4</b>
1. Introduction	
2. Politique culturelle de la ville	
3. Les missions du conservatoire	
<b>II – Etat des lieux</b>	<b>6</b>
1. Description du contexte socio-économique et culturel local	
2. Quelques chiffres	
3. Structures culturelles et autres équipements	
<b>III– Présentation du conservatoire et analyse de l'existant</b>	
1. Structure et locaux	<b>7</b>
2. Ressources humaines	
3. Organisation administrative	
4. Les moyens	
5. Les pratiques artistiques	
5.1 <i>Musique</i>	
5.2 <i>Art dramatique</i>	
5.3 <i>Danse</i>	
6. Organisation pédagogique	
6.1 <i>Parcours diplômant</i>	
6.2 <i>Parcours non diplômant</i>	
6.3 <i>Les cursus</i>	
7. Statistiques et répartitions	<b>22</b>

**7.1 Fréquentation, répartition des élèves et évolution au fil des tranches d'âges.**

**7.2 Répartition des élèves par spécialités 2022-2023**

**7.3 Répartition par tranche d'âges**

**7.4 Répartition géographique des élèves**

**8. Les instances de concertation**

**9. Partenariats et transversalité**

**10. La diffusion**

**11. Evolution du numérique : NomadPlay, MAO**

## **IV - Bilan de la période 2014-2022** 29

**1. 2014 – 2020 : CRC**

**2. Covid**

**3. 2021 – 2022, une refonte des textes**

**4. Diagnostic**

## **V – Un nouveau Projet d'établissement : une nouvelle ambition / Axes de développement 2023 – 2028** 32

**1. Missions pédagogiques et artistiques**

*1.1 La recherche de l'excellence*

*1.2 Le développement de l'offre*

**2. Missions culturelles et territoriales**

*2.1 Partenariats*

*2.2 Création et diffusion*

## **VI – Conclusion** 35

# I - Préambule

## 1. Introduction

Etablissement artistique et culturel phare, le conservatoire Gaston Litaize de musique, danse et art dramatique de Montereau est un atout majeur dans le paysage culturel de la collectivité.

Porté par une équipe pédagogique qualifiée, dynamique et innovante, le conservatoire s'inscrit dans le rôle fondamental de la formation artistique spécialisée accessible à tous et à tout âge. Très attaché au développement d'une pratique amateur de qualité, son enseignement favorise également l'émergence des artistes de demain. Proche de tous ses publics, le conservatoire est ouvert aux enfants en situation de handicap.

Vecteur de lien social, il participe à la formation des citoyens en croisant les publics, les pratiques et les esthétiques.

Ses missions rayonnant au-delà même de l'établissement, le conservatoire s'inscrit dans l'éducation artistique et musicale en partenariat avec l'Education Nationale, grâce aux interventions en milieu scolaire, les classes « Orchestre à l'école » et dans la projection de l'ouverture d'une classe CHAM dans les prochaines années.

Lieu de diffusion artistique grâce à son auditorium de 198 places, le conservatoire participe également et de façon régulière à des manifestations hors les murs en partenariat avec les institutions culturelles de la Ville, associations artistiques ou artistes en résidence.

### Le Projet d'Etablissement

Inscrit dans les orientations et les préconisations nationales publiées par le **Ministère de la Culture et de la communication** que sont la Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé et les différents Schémas d'Orientations Pédagogiques, le Projet d'Etablissement définit l'identité ainsi que les objectifs d'évolution du conservatoire en concertation avec l'équipe pédagogique et en partenariat avec les acteurs institutionnels du territoire. Il fixe les orientations et objectifs pour les 5 années à venir.

L'arrêté du 15 décembre 2006 et l'arrêté du 9 août 2022 modifiant certains critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique rend aujourd'hui le Projet d'Etablissement obligatoire pour obtenir le classement en conservatoire à rayonnement régional, à rayonnement départemental ou communal et intercommunal.

Nous ferons dans un premier temps un état des lieux de l'existant, tant sur le contexte socio-économique de la Ville que sur le fonctionnement actuel du conservatoire.

Nous verrons ensuite la refonte des textes cadres, travail indispensable à l'élaboration d'une nouvelle ère et dans l'objectif d'un nouveau projet d'établissement.

Conforté dans les missions et les valeurs que le conservatoire a toujours portées, l'ouverture, la diversité, le collectif, l'innovation et la recherche de l'excellence, ce nouveau projet soutenu par une équipe ambitieuse et passionnée saura fédérer les élèves et leur famille, les partenaires et les institutions autour d'une noble et exigeante mission de service public.

## 2. Politique culturelle de la ville

Depuis sa mise en place en 2020, la nouvelle municipalité affiche une volonté forte d'inscrire la politique culturelle dans l'ensemble des politiques publiques. Élément incontournable des politiques éducatives et citoyennes, elle est liée à la jeunesse, mais aussi à l'action sociale.

Ainsi la politique culturelle de la Ville est attachée à favoriser et à développer l'accès à la culture pour tous, quel que soit l'âge ou la condition.

La culture est présente dans tous les quartiers et les nombreuses propositions auprès des habitants contribuent au rayonnement de la Ville.

Inauguré le 3 juin 2022, le théâtre « Le Majestic - Scène de Montereau » propose une offre culturelle variée à des prix attractifs.

Forte d'une politique éducative et culturelle en constante évolution, la municipalité a déjà mis en place un accès à la culture optimisé notamment au niveau de l'accès au conservatoire de musique dont les tarifs, plus qu'attractifs, ne souffrent d'aucune concurrence tant au niveau du département que de la région.

Fin 2021, dans le cadre d'une politique de démocratisation de la culture auprès de tous, et notamment des familles défavorisées, la municipalité a souhaité, à l'instar de beaucoup d'autres communes françaises, s'inscrire dans le dispositif « Orchestre à l'école ». Ce dispositif rencontre depuis septembre 2021 un très grand succès. L'impact sur les enfants est considérable tant au niveau de la cohésion de groupe que de la concentration et des résultats scolaires, y compris pour les enfants en très grande difficulté. L'impact sur les familles est tout aussi remarquable.

La Municipalité et ses partenaires proposent tout au long de l'année de très nombreuses manifestations culturelles :

- **Expositions**
- **Conférences** (8 par an)
- **Culture pour tous** ( dispositif qui consiste à offrir aux monterelais, moyennant 1 euro symbolique, le transport en car, un panier repas et la découverte d'un lieu prestigieux du patrimoine français).
- **Maison Pour tous et Maison des familles : activités de loisirs et activités culturelles**
- **Les classiques du Prieuré** (en partenariat avec « Les Concerts de Poche »)
- **RDV au théâtre** (production de petites compagnies théâtrales à l'auditorium du conservatoire)
- **Manifestations annuelles** (Fête de la pomme, Foire au livre, les Cult'urbaines, Brin d'impro, Fête de la musique, Montereau des arts)
- **Ciné-club**
- **Majestic - Scène de Montereau** (+ de 20 manifestations annuelles)
- **Dimanche au kiosque** (groupes musicaux tous les dimanches de mai à septembre au kiosque du Parc des Noues)
- **Zic'o kiosque** (concerts gratuits tous les samedis soirs de juillet au kiosque du Parc des Noues)
- **Médiathèques**
- **Manifestations grâce aux associations culturelles et artistiques de la Ville**
- **Micro-folie**
- **Partenariat institutionnels (Philharmonie)**
- **Musée de la faïencerie**
- **Application « Legend'R »**
- **Résidences artistiques**

### **3. Les missions du conservatoire**

Le conservatoire Gaston Litaize est un établissement d'enseignement artistique spécialisé dans les domaines de la musique, de l'art dramatique et de la danse.

Le conservatoire assure les missions de sensibilisation, de découverte, d'apprentissage et d'accompagnement des futurs amateurs aux pratiques artistiques. Il peut également former les futurs préprofessionnels.

Il suit les dispositions de la « Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé » de 2001 établies par le Ministère de la culture et de la communication.

#### **Missions artistiques, pédagogiques, culturelles et territoriales**

- d'éducation artistique et culturelle en assurant un accès au plus grand nombre
- de création et de diffusion
- d'accompagnement et de développement des pratiques artistiques des amateurs notamment par le biais des pratiques collectives
- de sensibilisation et de formation culturelle des publics
- d'animation de la vie culturelle
- de participation à l'éducation artistique de la Ville en privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire (interventions en milieu scolaire, Orchestre à l'école, participation des écoles à des projets du conservatoire)
- de centre de ressources (documentation, information, orientation, conseil)
- d'actions hors les murs au niveau du territoire
- de favoriser l'épanouissement et l'enrichissement des élèves par le biais de rencontres, d'échanges ou par l'accès à des spectacles.

## **II – Etat des lieux**

### **1. Description du contexte socio-économique et culturel local**

Montereau-Fault-Yonne est une commune de plus de 21 400 habitants (2019) située au sud du département de la Seine-et-Marne, à seulement 1 heure de Paris, à la lisière de la Bourgogne et à proximité de la forêt de Fontainebleau.

Délimitée par la Seine qui s'étend selon un axe ouest-est, la commune se caractérise par une double polarité : Surville, répertoriée Quartier politique de la Ville, et cœur de ville.

Surville est un quartier où plus de 40 nationalités sont représentées.

Depuis 2022, les écoles classées « REP » et « REP + » bénéficient du label « Cité éducative » tout comme les collèges André Malraux et Paul Eluard ainsi que le lycée André Malraux.

### **2. Quelques chiffres**

#### **Population de la Ville**

Selon les statistiques de l'INSEE datant de 2019, sur les 21 229 habitants, les moins de 30 ans représentent plus de 45% de la population totale dont 30,9 % entre 0 et 19 ans.

Le taux de pauvreté par rapport au référent fiscal s'élève à environ à 43 % pour les 30-49 ans.

### Population scolaire

La commune de Montereau-Fault-Yonne compte 8 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires, 3 collèges et 2 lycées.

90 % des enfants de 2 à 15 ans sont scolarisés.

En 2022-2023, 2 573 enfants fréquentaient les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, dont 57 % en quartiers prioritaires.

### 3. Structures culturelles et autres équipements

La commune de Montereau possède plusieurs structures culturelles pouvant accueillir concerts, expositions, spectacles musicaux, théâtraux ou chorégraphiques.

- Médiathèques
- Conservatoire
- Majestic, Scène de Montereau
- Prieuré St Martin
- Salle Rustic
- Salle Sémisoroff
- Kiosque
- Places (Eymard Duvernay, marché au blé, parvis Joséphine Baker)
- Théâtre de verdure de la Gramine
- Micro-folie

## III – Présentation du conservatoire et analyse de l'existant

### 1. Structures et locaux

Le conservatoire initialement installé dans les locaux d'une ancienne institution religieuse située en centre-ville de Montereau, occupe depuis septembre 2007, les locaux entièrement restructurés et rénovés d'une ancienne usine (établissements Nodet). Il est situé en ville basse de Montereau et dans l'immédiate proximité d'une des deux médiathèques municipales ainsi que du village associatif.

Le conservatoire compte **26 salles d'enseignement** réparties sur deux étages. Soit au total **865 m<sup>2</sup>** dédiés à l'enseignement dont une salle de **Musique Assistée par Ordinateur** et une salle dédiée aux **percussions**.

Il compte également :

- **1 studio de répétition ouvert** aux cours collectifs de musiques actuelles ainsi qu'aux formations instrumentales locales.
- **1 auditorium de 198 places**, d'une surface de 350 m<sup>2</sup> (avec une scène et une loge). Cet équipement accueille aussi bien les prestations des élèves, des professeurs que d'artistes invités ou des scolaires ainsi que des conférences. Il sert également à des représentations théâtrales pour des compagnies extérieures et de lieu de spectacle « hors les murs » venant du théâtre « MAJESTIC ». Un régisseur est en charge de la salle ainsi que de tout l'aspect technique
- **Une salle de Musique Assistée par Ordinateur.**
- **1 salle de danse** située « hors les murs » en ville haute.

## 2. Ressources humaines

### **Personnels administratifs et techniques**

L'équipe administrative et technique se compose de :

- Une directrice
- Une assistante de direction, administrative et régisseuse générale
- Une secrétaire pédagogique
- Deux agents d'accueil
- Un régisseur lumière et son/gardien

### **Enseignants**

L'équipe pédagogique est composée de 37 enseignants dont 13 ETP :

- 3 dumistes (intervenantes en milieu scolaire)
- 30 assistants territoriaux d'enseignement artistique (dont 13 D.E ou équivalent CNFPT, 2 DUMI)
- 4 professeurs d'enseignement artistique (CA ou équivalent CNFPT)

Soit :

- 16 titulaires
- 21 contractuels

## 3 - Organisation administrative

### **Amplitude d'ouverture de l'établissement**

Les agents administratifs travaillant au secrétariat sont présents du lundi au vendredi entre 8h30 et 18h30. Un roulement s'effectue le midi.

Un agent d'accueil est présent au conservatoire de 17h45 à 22h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h00 le samedi.

Pour la salle de danse, excentrée par rapport au conservatoire, un agent d'accueil est présent sur les heures de présence du professeur de danse du mardi au samedi.

Le public (hors élèves) est accueilli au secrétariat du lundi au vendredi entre 14h00 et 18h30 et le mercredi de 9h00 à 18h30.

Il peut être également accueilli par l'agent d'accueil jusqu'à 22h00 en semaine et jusqu'à 17h00 le samedi.

Lors des inscriptions (juin et septembre), le public est accueilli au secrétariat jusqu'à 20h00.

Les cours peuvent être dispensés, selon la disponibilité des élèves et des professeurs, tous les jours entre 9h00 et 22h00, et le samedi entre 9h00 et 17h00.

Ces cours sont calqués sur le calendrier scolaire (de septembre à juillet). La reprise a lieu la deuxième semaine de septembre.

Le logiciel pédagogique utilisé par le secrétariat est « Rhapsodie ».

### **Facturation**

Le conservatoire est un établissement municipal doté d'une régie de recettes.

La facturation est semestrielle (Cf. « Tarifs » en annexe)

## 4. Les moyens

### Budget

**Le coût total du conservatoire sur les dépenses de la commune représente 1 719 805€ en 2023.**

- Le budget de fonctionnement alloué au conservatoire s'élève à environ 22 000 €/an.

Il comprend les dépenses de partitions, petit matériel, les conférences, les accords de piano et d'orgue, le Gala de danse, les adhésions et abonnements (NomadPlay, Lettre du musicien, association OAE, la SEAM).

- Le budget d'investissement alloué au conservatoire est d'environ 30 000€/an.

Il est dédié à l'achat de nouveaux instruments pour le conservatoire ou pour la classe de danse, d'instruments et d'accessoires pour les classes « Orchestre à l'école », de sonorisation ou de matériel pour l'auditorium.

- Les recettes de fonctionnement d'environ 150 000 euros répartis sur les 2 trimestres de l'année scolaire, proviennent essentiellement des cotisations des adhérents.
  - ✓ 19 000 euros proviennent de la subvention du département.
- Les recettes d'investissement : environ 15 000 euros en 2022 du fait de la mise en place de l'Orchestre à l'école en REP+ par les cités éducatives (Montereau bénéficie du label « cité éducative » depuis 2022).

### Matériels

#### ➤ Instruments

Le conservatoire compte 17 pianos dont 1 C5 et 1 C3, une dizaine de pianos numériques (qui servent notamment pour les cours de « FM orchestre claviers ») ainsi que 3 batteries, 5 timbales, 1 marimba, 4 xylophones d'étude, 1 vibraphone, 1 grande harpe, 2 harpes celtiques et 1 orgue.

Dans le cadre du dispositif de découverte « Pass Orchestre », des instruments à vents sont mis à disposition des enfants.

Des instruments sont mis chaque année en location grâce à l'Association des Amis du Conservatoire (AAC).

### Techniques

Chaque salle possède un lecteur CD.

Une sono portable avec micro est utilisée par la classe de chant « musiques actuelles ».

Des amplis sont à disposition pour les classes de musiques actuelles.

Une salle est réservée aux cours de Musique Assistée par Ordinateur.

L'auditorium est doté de tout le matériel technique indispensable à la bonne marche d'une salle de spectacle.

Du matériel de sonorisation et lumière mobiles est également à disposition pour toute prestation donnée à l'extérieur du conservatoire.

Des amplis sont mis à disposition pour les cours collectifs ou individuels de musiques actuelles et jazz (FM ou instruments).

### Communication

Le service communication de la Ville se charge de la mise en page et de l'impression d'affiches et de flyers.

Il relaye l'information sur tous les événements du conservatoire au niveau de la commune par le biais de la gazette locale, du guide, des réseaux sociaux, du site de la Ville, calicots ou autres supports.

Chaque année, une plaquette est éditée rassemblant toutes les offres et tarifs du conservatoire, ainsi qu'un flyer distribué dans les écoles concernant le PASS Artistique.

Le secrétariat administratif se charge des affiches et programmes des auditions en interne.

## Parthothèque

La parthothèque du conservatoire est répartie dans les armoires de toutes les salles de cours et par instruments. Ainsi, nous pouvons par exemple trouver toutes les partitions pour piano en salle Chopin, Debussy ou Beethoven, les partitions de chant en salle Mozart etc...

Le studio Lennon renferme également des dizaines de partitions offertes par de généreux donateurs et accessibles aux professeurs.

Une petite collection de DVDs est à disposition des élèves et professeurs désireux d'enrichir leur culture musicale ou chorégraphique.

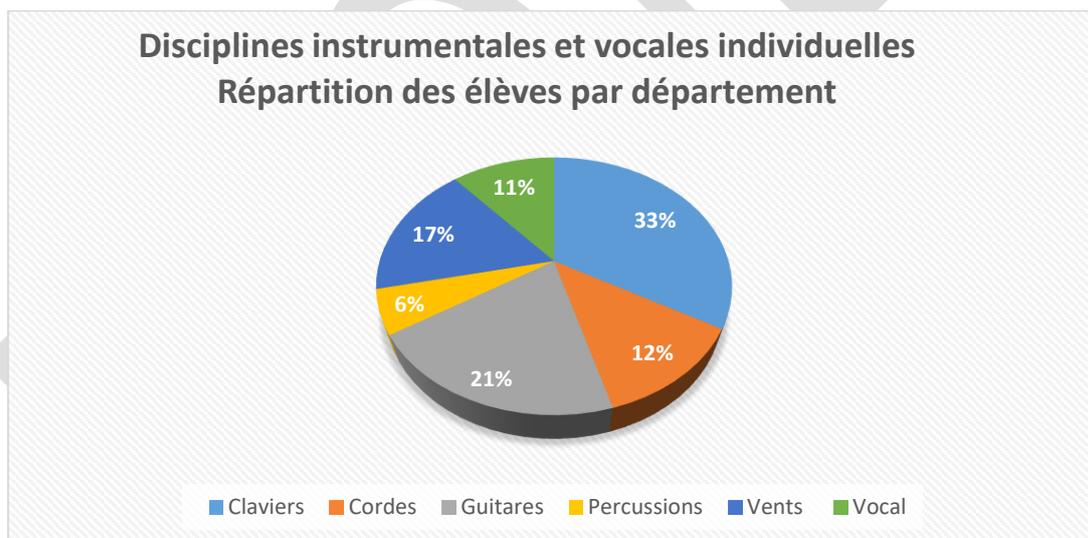
## 5. Les pratiques artistiques

### 5.1 *Musique*

#### Disciplines individuelles

Le conservatoire Gaston Litaize propose 20 disciplines instrumentales ou vocales individuelles :

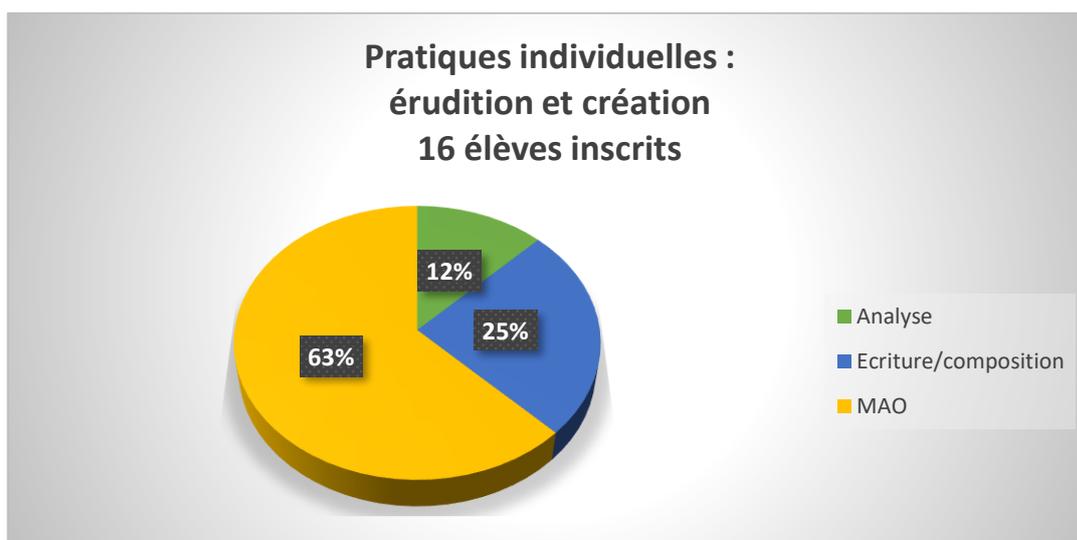
- Claviers : accordéon, piano
- Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Guitares : classique, électrique, folk, basse
- Percussions (batterie, djembé, timbales, marimba, vibraphone, xylophone)
- Vents : clarinette, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone, trombone, trompette
- Vocal : chant classique et lyrique (filière vocale et adultes), chant actuel



Sans surprise, c'est le département « claviers » qui est le plus représenté. Le piano reste une valeur sûre tout comme la guitare et le violon. Cependant, grâce au PASS Artistique, à la découverte des instruments et des nombreuses actions du département vers les enfants, les demandes pour les instruments à vent ont augmenté. Ces instruments sont même plus représentés que les cordes actuellement.

#### Les pratiques individuelles en érudition et création

- Analyse
- Ecriture/composition
- La MAO (Musique Assistée par Ordinateur)



Le peu d'élèves inscrits ne reflète pas la qualité des cours dispensés mais au contraire, témoigne d'une forte demande, le professeur d'analyse et d'écriture/composition n'étant présent que 8 heures par semaine au conservatoire. Le professeur de MAO enseigne également en FM - Musiques actuelles.

#### **Pratiques collectives**

L'accès aux pratiques collectives est fortement encouragé. Les pratiques collectives sont accessibles à toute personne désireuse de s'inscrire au conservatoire et sont obligatoires sur le cursus diplômant à partir de la 3<sup>ème</sup> année d'instrument (sauf pour la filière vocale).

Le Conservatoire Gaston Litaize propose :

#### ➤ **Orchestres**

- Les Cordes de Gaston
- Initiation à l'orchestre enfants
- Initiation à l'orchestre ados/adultes
- Orchestre d'harmonie
- Orchestre symphonique

#### ➤ **Ensembles**

- Clarinettes
- Flûtes à bec
- Flûtes traversières
- Guitares
- Hautbois
- Musique de chambre
- Piano (4-6 mains)
- Saxophones
- Violoncelles
- Vocaux (adultes et filière vocale)

➤ **Ateliers**

- Chant lyrique (scénique)
- Comédie musicale enfants (8 – 12 ans)
- Comédie musicale ados, adultes (+ 13 ans)
- Groove
- Jazz
- Musiques actuelles (instruments et chant)

➤ **Chœurs**

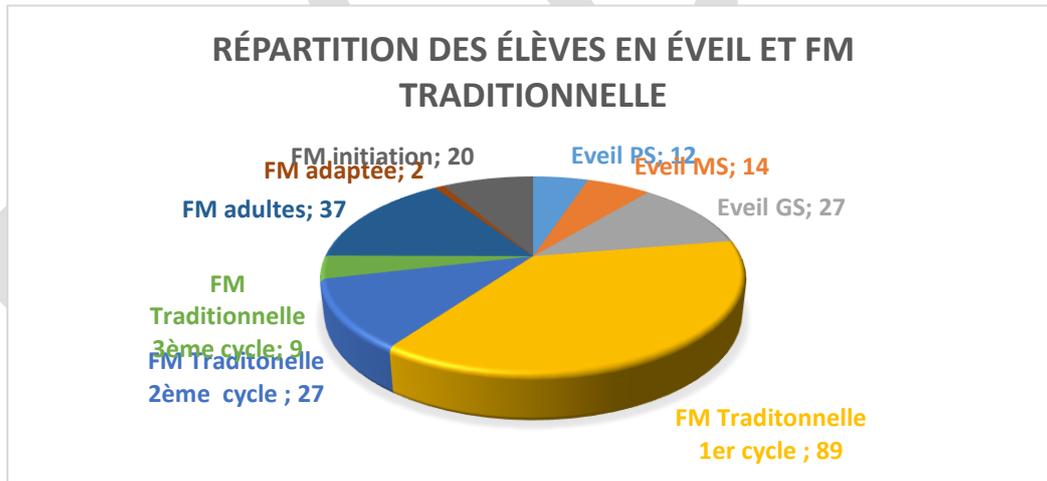
- Enfants
- Ados
- Adultes

➤ **Accompagnement**

Le conservatoire compte 4 pianistes accompagnateurs.

- Le département chant dispose de trois pianistes accompagnateurs pour ses cours de chant individuel, de filière vocale, pour l'ensemble vocal de chambre, l'atelier lyrique et la chorale adulte.
- Des rendez-vous avec l'accompagnatrice, responsable de la musique de chambre sont également possibles pour les élèves instrumentistes le désirant et se préparant aux auditions ou scènes ouvertes proposées un mercredi sur deux.

✚ **Eveil, FM (initiation à 3<sup>ème</sup> cycle, adultes) et adaptée.**



✚ **Accueil des enfants en situation de handicap**

Depuis la rentrée 2022, le conservatoire Gaston Litaize propose un parcours artistique personnalisé adapté aux enfants en situation de handicap. Plusieurs professeurs ont suivi des formations adaptées dont une, référente sur le parcours.

Public accueilli : DYS et troubles cognitifs – TDA et TDAH – TSA, trouble du spectre autistique – Handicap moteur.

Cette pédagogie adaptée permet à ces enfants d'intégrer et de participer à la vie musicale de l'établissement.

L'accueil des enfants en situation de handicap nécessite une évaluation individuelle des aptitudes et capacités d'évolution. Au terme d'un entretien avec l'enseignante référente, un Projet Artistique Personnalisé est mis en place. L'élève peut être orienté soit vers le cursus traditionnel, soit vers l'un ou plusieurs des cours du cursus adapté (détails dans le Règlement des Etudes).

### **FM innovante : FM-orchestre, FM-ados, FM musiques actuelles**

Depuis plusieurs années, les professeurs de Formation Musicale du conservatoire, tentent de casser l'image parfois « rébarbative » de la FM grâce à une pédagogie innovante incluant, le chant, chant choral, le carillon, l'utilisation d'instruments de percussions ainsi que les instruments des élèves (FM-orchestre).

Cette pédagogie inclue également une réforme des contenus (**improvisation, analyse, écriture, jazz, histoire de la musique**), par modules à partir du 3<sup>ème</sup> cycle).

#### ➤ **FM-Orchestre**

A partir de la 3<sup>ème</sup> année de FM, les élèves sont répartis par famille d'instruments (vents/percussions, cordes, guitares, claviers). Les cours de FM-orchestre sont dispensés par un binôme professeur de FM/professeur d'instrument.

#### ➤ **FM-Ados**

Le conservatoire permet aux adolescents de commencer la musique et leur propose des cours de FM adaptés à leur âge sans les inclure aux cours débutants avec les plus jeunes.

#### ➤ **FM-Musiques actuelles**

Les musiques actuelles étant fortement représentées au conservatoire, il était naturel de pouvoir proposer aux élèves des cours de FM adaptés à cet esthétique notamment pour les adolescents. Ainsi, a été mis en place la FM-Musiques actuelles 1<sup>er</sup> cycle, puis le 2<sup>ème</sup> cycle depuis septembre 2022.

Ces cours sont organisés conjointement par un professeur de FM et le professeur de MAO.

Les élèves font l'apprentissage des signes musicaux relatifs à la musique « classique » mais aussi aux musiques actuelles (notation internationale, lecture de grilles).

Ils abordent le déchiffrage, l'analyse, l'écoute, la culture musicale (blues, gospel, rock, pop) et profitent également d'un travail informatique avec le logiciel « Logic Pro ».

### **Proportion des élèves en FM-Orchestre, FM ados et FM-Musiques actuelles**



### **Le Pass Artistique**

Le dispositif « **Pass artistique** » permet aux enfants entre 6 et 10 ans de découvrir les différents instruments, la chorale, la comédie musicale et le théâtre en ateliers, sous la forme d'un enseignement interactif et vivant. Il se décline en 2 « **PASS** » : le « **Pass Découverte** » pour les 6-8 ans (guitare, piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, percussions, flûte à bec) et le « **Pass Orchestre** » pour les 9 -10 ans plutôt axé sur les instruments à vents (saxophone, trombone, trompette, hautbois, flûte traversière, clarinette).

**Le Pass Artistique** peut accueillir jusqu'à 60 enfants par an, 40 pour le « **Pass Découverte** » et 20 pour le « **Pass Orchestre** ».

Un spectacle chaque semestre permet aux enfants de présenter le résultat de leur apprentissage.

### **Interventions en milieu scolaire**

L'équipe pédagogique compte 3 intervenantes en milieu scolaire. Ces intervenantes officient dans toutes les écoles de la commune qui le souhaitent et initient les enfants des écoles élémentaires à la musique, au chant et au rythme. Une école maternelle et une crèche sont également concernées par ces interventions.

### **Les musiques actuelles**

Le département « Musiques actuelles », propose un cursus propre avec 2 cycles « FM-Musiques actuelles » spécifiques associés à une offre importante de pratiques collectives :

- Ateliers musiques actuelles ados, adultes, 1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>ème</sup> cycle, avancé (pour les élèves maîtrisant parfaitement leur instrument et capables d'accompagner ou de jouer lors de manifestations extérieures publiques avec les professeurs)
- Atelier chant actuel (différents niveaux)
- Ateliers comédie musicale enfants 8-12 ans et comédie musicale ados/adultes

Parallèlement, les élèves suivent les cours de pratique instrumentale ou vocale selon le cursus traditionnel.

### **Le jazz**

Le jazz est accessible aux enfants, adolescents et adultes à partir de 3 ans de pratique instrumentale. Le département « Jazz » propose un cursus propre avec les 3 cycles d'enseignement. Outre les cours individuels, ce cursus propose plusieurs ateliers de pratiques collectives :

- Atelier initiation jazz (enfant/adolescents)
- Atelier jazz ados
- Atelier jazz intermédiaire
- Atelier jazz avancé (2<sup>ème</sup> cycle adulte)
- Harmonie jazz avancée
- Initiation piano jazz
- Atelier groove

## **5.2 Art dramatique**

### **Le théâtre enfants/ados/adultes**

Les cours d'art dramatique sont ouverts aux élèves à partir de 7 ans. Ils accueillent les enfants, adolescents et adultes. Selon les niveaux, les cours sont compris entre 1h00 et 3h00 hebdomadaires. Chaque niveau se produit régulièrement devant un public que ce soit au conservatoire ou lors d'événements communaux. Les élèves de 3<sup>ème</sup> cycle clôturent leur scolarité par la représentation d'une œuvre entière.

Outre la technique d'interprétation, le travail du corps et de la voix, les cycles d'enseignement abordent les différentes esthétiques du répertoire (classique, contemporain, les auteurs émergents), la scénographie ou l'écriture.

L'accent est également mis sur « **l'école du spectateur** ».

Grâce aux différents lieux culturels dont le Majestic-scène de Montereau, les élèves ont de très nombreuses occasions de pouvoir assister à des spectacles de grande qualité.

Très demandés, les cours d'art dramatique se remplissent chaque année un peu plus. Le professeur d'art dramatique fait partie du dispositif PASS Artistique.

Un cours d'art dramatique est également proposé aux **adultes** hors cursus. Le travail repose sur les mêmes principes que pour les enfants et adolescents.

Les élèves se produisent régulièrement au conservatoire lors de « scènes ouvertes », de spectacles entièrement consacrés à l'art dramatique ou encore sur d'autres scènes ou événements de la commune.

### 5.3 Danse

#### La danse (classique et jazz)

L'enseignement de la danse est ouvert aux enfants comme aux adultes (hors cursus). Il comporte **3 cycles** précédés de cours d'éveil et d'initiation.

**Les cours d'éveil** s'adressent aux enfants âgés de 4 à 6 ans, **l'initiation et l'année préparatoire** avant le parcours diplômant pour les enfants âgés de 6 à 9 ans.

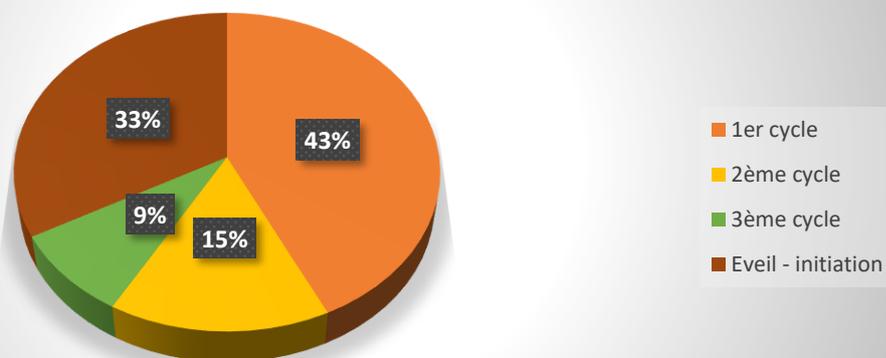
A partir de 10 ans, les élèves ont le choix entre un **cycle « Classique traditionnel »** et un **cycle « Classique + »** dans lequel sont inclus des **cours de danse « jazz »** en plus des cours de danse classique.

La professeure, diplômée d'état, à temps complet, compte actuellement 107 élèves tous âges confondus.

Un gala de fin d'année a lieu tous les ans, réunissant tous les élèves de la classe de danse ainsi que ceux de la classe de comédie musicale ados-adultes. Ce spectacle féérique est présenté lors de 2 représentations au Majestic-scène de Montereau devant environ 1000 personnes sur les 2 jours.

Les cours « classiques » ou « jazz » destinés aux adultes ne font pas partie du cursus diplômant.

### Répartition des élèves par cycle



## 6. Organisation pédagogique « musique »

Le conservatoire Gaston Litaize propose un parcours diplômant et un non diplômant tels que demandés par le Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ces différents parcours ont été élaborés le plus sagement possible afin de préserver l'accueil à un large public.

Avant l'entrée en parcours diplômant, le conservatoire propose un enseignement aux tous petits :

- Eveil musical

L'éveil musical est accessible aux enfants entre 3 et 6 ans et organisé selon les niveaux de maternelle. La durée des cours est de 45 minutes.

- Initiation

**Une à deux années d'initiation sont possibles à partir de 6 ans y compris en FM.**

## 6.1 Le parcours diplômant

Le parcours diplômant est organisé sous forme de cursus composés de **3 cycles**.  
 Un diplôme correspondant est délivré après réussite à l'examen de chaque fin de cycle « amateur ».

### ➤ Evaluations et examens

Les évaluations permettent de situer l'élève dans sa progression. Elles sont notifiées par écrit sous la forme d'un bulletin semestriel consultable sur le logiciel Rhapsodie. Ces évaluations constituent le contrôle continu. Le contrôle continu est pris en compte lors de l'examen final de fin de cycle. Une évaluation inter cycle peut avoir lieu sur demande des professeurs. La part du contrôle continu dans la note finale est de 60% pour le 1<sup>er</sup> cycle, 50% pour le 2<sup>ème</sup> et 40% pour le 3<sup>ème</sup>.

L'examen marque la fin d'un cycle. L'obtention d'un cycle comprend la réussite aux examens de FM et d'instrument (ou voix).

### ➤ 1<sup>er</sup> cycle (entre 3 et 5 ans)

	Formation musicale	Formation instrumentale ou vocale	Pratique(s) collective(s) obligatoire(s)
Cycle 1, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	1h30	30 minutes	
Cycle 1, à partir de la 3 <sup>ème</sup> année	1h45	30 minutes	Durées variables selon la (ou les) pratique(s) choisie(s)
Cycle 1 « Ados » 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	1h00 1h15	30 minutes	
Cycle 1 « Ados » à partir de la 3 <sup>ème</sup> année	1h30	30 minutes	Durées variables selon la (ou les) pratique(s) choisie(s)

La pratique collective est obligatoire à partir de la 3<sup>ème</sup> année d'instrument (sauf pour la filière vocale dès la 1<sup>ère</sup> année).

- Examen de fin de 1<sup>er</sup> cycle :

#### ✚ Instrument :

Les candidats présentent :

- 1 œuvre imposée (donnée à l'élève 8 cours avant la date d'examen).
- 1 œuvre au choix (choisie dans une liste).

#### ✚ FM :

- 1 examen écrit
- 1 examen oral
- 1 audition en pratique d'ensemble

#### ✚ Pratiques collectives : Contrôle continu.

Une passerelle est possible après l'obtention du 1<sup>er</sup> cycle. Il est ainsi possible de sortir du parcours diplômant et d'être réorienté vers le « Projet personnalisé 1 ».

➤ 2<sup>ème</sup> cycle

	Formation musicale	Formation instrumentale ou vocale	Pratique(s) collective(s) obligatoire(s)
Cycle 2, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	1h45	45 minutes	Durées variables selon la (ou les) pratique(s) choisie(s)
Cycle 2 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année	2h00	45 minutes	Durées variables selon la (ou les) pratique(s) choisie(s)

- Examen de fin de 2<sup>ème</sup> cycle : Brevet d'Etudes Musicales (BEM)

✚ Instrument :

Les candidats présentent :

- 1 œuvre imposée (donnée à l'élève 8 cours avant la date d'examen).
- 1 œuvre au choix (choisie dans une liste).
- 1 épreuve libre (déchiffrage, improvisation, composition ou d'autonomie).

✚ FM :

- 1 examen écrit
- 1 examen oral par modules

✚ Pratiques collectives : Présence sur toute la durée du cycle + contrôle continu.

Une passerelle est possible après l'obtention du 2<sup>ème</sup> cycle. L'élève peut choisir un « Projet personnalisé 2 » ou un 3<sup>ème</sup> cycle non diplômant (uniquement pour les adultes).

➤ 3<sup>ème</sup> cycle

	Formation musicale	Formation instrumentale ou vocale	Pratique(s) collective(s) obligatoire(s)
Cycle 3, 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	1h45	1h00	Durées variables selon la (ou les) pratique(s) choisie(s)
Cycle 3, à partir de la 3 <sup>ème</sup> année	2h00	1h00	Durées variables selon la (ou les) pratique(s) choisie(s)

- Examen de fin de 3<sup>ème</sup> cycle amateur : Certificat d'Etudes Musicales (CEM)

✚ Instrument :

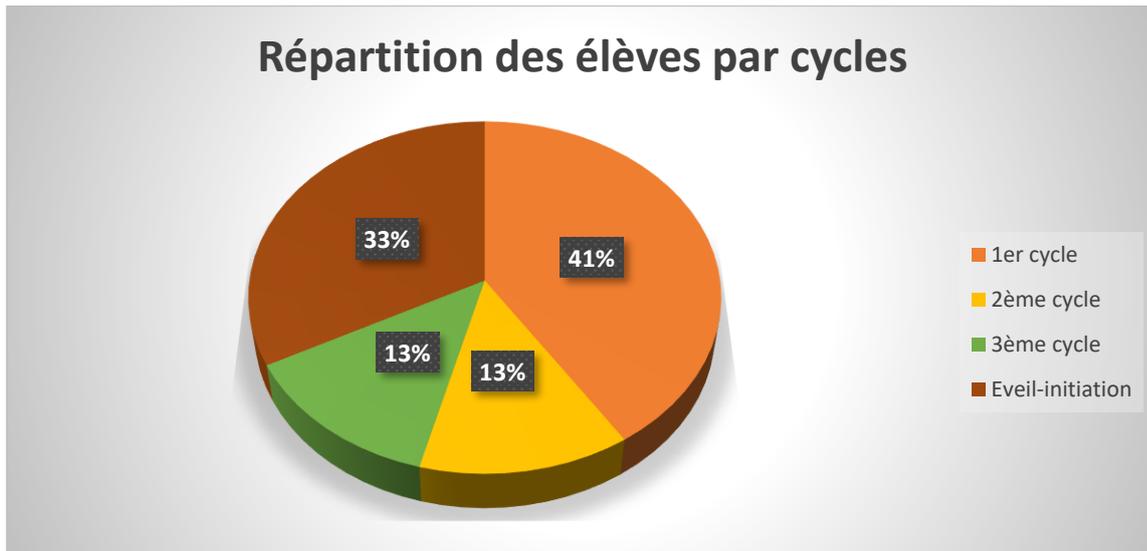
- Les candidats présentent un programme d'environ 15 minutes reflétant le projet musical qu'ils ont conçu au cours de leur cycle. Les œuvres jouées doivent être de niveau de 3<sup>ème</sup> cycle amateur et inclure une épreuve de musique de chambre ou en petit ensemble.

✚ FM :

- Examen constitué de 5 modules obligatoires et un module au choix.

✚ Pratiques collectives : Présence sur toute la durée du cycle + Contrôle continu.

Après l'obtention du 3<sup>ème</sup> cycle, l'élève a la possibilité de poursuivre en « Perfectionnement »



## 6.2 Le parcours non diplômant

L'inscription aux seules pratiques collectives est accessible à tout élève du conservatoire quel que soit l'âge et n'entre pas dans le parcours diplômant.

Le conservatoire Gaston Litaize offre la possibilité de quitter le parcours diplômant et d'être réorienté sur le parcours non diplômant après la validation de chaque fin de cycle (l'inverse est également possible).

- 3<sup>ème</sup> cycle non diplômant (adultes)
- Perfectionnement
- Projet personnalisé 1
- Projet personnalisé 2

### ➤ Le 3<sup>ème</sup> cycle non diplômant (pour les adultes)

Ce 3<sup>ème</sup> cycle non diplômant est accessible aux élèves ayant validé un 2<sup>ème</sup> cycle ou possédant le niveau requis (sur évaluation du professeur).

La durée de ce cycle est de 5 ans. Un bilan sera effectué au terme de ces 5 ans pour décider d'un renouvellement annuel.

A ce titre, l'élève bénéficie de **45 minutes de cours instrumental ou vocal individuel**.

La pratique collective est obligatoire.

### ➤ Le perfectionnement

Ce "cycle" de perfectionnement est réservé aux élèves ayant validé au minimum un 3<sup>ème</sup> cycle ou possédant le niveau requis (sur évaluation du professeur).

La durée de ce « cycle » est de 2 ans.

Un bilan sera effectué au terme de ces 2 ans avec le professeur et la Direction pour décider d'un renouvellement.

A ce titre, l'élève bénéficie de **1h00 de cours instrumental ou vocal hebdomadaire**.

La pratique collective est obligatoire et il a accès à tous les modules de son choix, qui restent facultatifs.

### ➤ Le projet personnalisé 1

Le Projet personnalisé est accessible aux élèves **ayant validé un 1<sup>er</sup> cycle** de FM et d'instrument souhaitant garder une pratique musicale de qualité avec une organisation et des champs de connaissances différents. Le cours d'instrument dure 30 minutes. Un seul instrument est autorisé.

Durée : 2 ou 3 ans

Sur ces 2 ou 3 ans déterminés à l'avance, l'élève en projet personnalisé devra suivre/ ou effectuer :

- Une pratique individuelle
- Une pratique collective
- Un travail de recherche
- Une pratique complémentaire en cohérence avec le travail de recherche

L'élève devra déterminer son projet et son travail de recherche, sur un thème de son choix et le calendrier souhaité. Un entretien préalable aura lieu avec la Direction et le professeur tuteur une fois dans l'année. Le tout sera formalisé dans un document signé par les parents.

A la fin de la période choisie une restitution publique du projet sera organisée avec jury.

### ➤ Le projet personnalisé 2

Le Projet personnalisé 2 est accessible à tous les élèves ayant validé un 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle.

Le fonctionnement et les modalités sont identiques au projet personnalisé 1.

Le cours d'instrument dure 45 minutes. Un seul instrument est autorisé.

## 6.3 Les cursus

### ✚ Cursus « adultes »

Le cursus « adultes » s'adresse aux élèves à partir de 18 ans quels que soient leurs niveaux. Il se décline en **parcours diplômant** ou non diplômant (parcours libre). Les adultes ont la possibilité de suivre un parcours diplômant sur les 3 cycles d'enseignement selon les mêmes règles que pour les mineurs mais avec des cours de FM réservés aux adultes selon leurs niveaux. Ils ont également la possibilité d'arrêter le parcours diplômant, soit en fin de cycle (voir « passerelles ») soit en cours de cycle et de rejoindre le parcours libre.

**Le parcours non diplômant ou « parcours libre »** est proposé à tout adulte ne désirant pas intégrer un parcours diplômant et entrer dans un cycle. La durée de ce parcours est de 5 ans. Un bilan est effectué au terme de ces 5 ans avec les professeurs pour décider d'un renouvellement annuel.

Le cours d'instrument ou de chant est de 30 minutes hebdomadaire ou 1h00 par groupe de 2 pour la MAO. La FM et les pratiques collectives sont fortement recommandées tant pour la formation propre que pour la vie du conservatoire.

Si le cours individuel d'instrument ou de chant est pris seul, sans FM ni pratique collective, la durée du parcours est ramenée à 4 ans. Au-delà de ces 4 ans, l'adulte n'aura plus la priorité sur les réinscriptions mais pourra s'inscrire de nouveau en septembre selon les places disponibles.

**Pour les adultes inscrits en art dramatique ou en en danse, le parcours est non diplômant.**

Dans le cadre des parcours proposés, les élèves ont la possibilité de suivre un cursus spécifique : cursus « vocal », cursus « Musiques actuelles », cursus « Jazz » ainsi que la MAO proposée de façon transversale (voir « Evolution du numérique » page 28).

Le cursus vocal se décline en 2 parcours : la filière vocale et le cursus chant.

Les cours de filière vocale ainsi que les cours de chant lyrique sont accompagnés au piano par un pianiste accompagnateur.

➤ La filière vocale

La filière vocale 1 et 2 est ouverte aux enfants à partir de 8 ans et aux adolescents jusqu'à 16 ans révolus (les cycles préparatoires sont détaillés dans le Règlement des études).

La FM, et la pratique collective (chœur) sont obligatoires. En plus du chœur, les élèves de la filière vocale peuvent également intégrer l'atelier « pratique d'ensemble » proposé dans le cadre du cursus chant. Ils pourront également, selon les places disponibles, pratiquer le piano en cours optionnel.

Niveau / Âge	Cours obligatoires	Durée hebdomadaires	1 cours optionnel
<b>Filière Vocale</b> <u>cycle préparatoire I</u> <u>durée 4 ans</u> <b>8 à 12 ans</b>	Technique vocale Chœur FM	<b>30 minutes</b> : 2 élèves <b>1h00</b> : 3 élèves  <b>1h00</b> (selon niveau du cycle)	1 instrument (piano en fonction des places disponibles) <b>ou</b> 1 autre discipline complémentaire (atelier collectif, atelier « Pratique d'Ensembles FV... »)
<b>Filière Vocale</b> <u>cycle préparatoire II</u> <u>durée 4 ans</u> <b>12/13 à 16 ans</b>	Technique vocale Chœur FM	<b>30 minutes</b> : 1 élève (sur décision du professeur)  <b>45 minutes</b> : 2 élèves  <b>1h00</b> : (selon niveau du cycle)	1 instrument (piano en fonction des places disponibles) <b>ou</b> 1 autre discipline complémentaire (atelier collectif, atelier « Pratique d'Ensembles FV.. »)

Tous les ans, un spectacle réunit la filière vocale et les 3 chœurs d'enfants présents au conservatoire.

➤ Le cursus chant

Ce cursus en 3 cycles est accessible à partir de 15 ans. En plus du cours individuel, la FM et la pratique collective sont obligatoires dont l'atelier lyrique ou l'ensemble vocal de chambre mais aussi avec le chœur « adultes ».

Niveaux	Cours obligatoires	Durée hebdomadaire	1 Cours Optionnel
<b>Cycle 1</b> 3 à 5 ans	<b>Chant</b> FM adaptée au chanteur <b>Pratique vocale collective</b> à partir de la seconde année de cycle I Atelier d'Art lyrique Ensemble vocal de chambre	<b>30 minutes</b> suivant le niveau <b>1h30 à 2h00</b>	piano complémentaire ou harmonie au clavier (17/30 ans) chorale Adultes ou au choix culture musicale théâtre
<b>Cycle 2</b> 3 à 5 ans	<b>Chant</b> FM adaptée au chanteur <b>Pratique vocale collective</b> Atelier d'Art lyrique Ensemble vocal de chambre	<b>45 minutes</b> suivant le niveau <b>1h30 à 2h00</b>	piano ou harmonie au clavier ou autre instrument ou chorale adultes ou au choix culture musicale théâtre, danse, analyse, composition
<b>Cycle 3</b> CPA 2 à 4 ans	<b>Chant</b> FM chanteur <b>Pratique vocale collective</b> Ensemble vocale de chambre ou atelier d'Art lyrique <b>Une UE au choix :</b> Instrument, chœur adulte Culture musicale Analyse, Ecriture, Composition Direction de chœur	<b>1h00</b> suivant le niveau <b>1h30 à 2h00</b> durée selon le niveau	musique de chambre piano complémentaire ou harmonie au clavier choeur adulte théâtre, théâtre, danse, culture musicale, écriture, composition

Le cursus chant est également accessible aux adultes préférant le parcours non diplômant.

### Cursus musiques actuelles

Le cursus « Musiques actuelles » regroupe des élèves de différents départements auxquels s'associent des instruments spécifiques liés à ce répertoire.

L'objectif est de développer la pratique collective autour d'un répertoire pop/rock/variété et d'optimiser le potentiel de chaque élève par le biais de l'instrument ou du chant.

Comme cité plus haut, les élèves peuvent bénéficier de cours de FM « musiques actuelles » sur 2 cycles adaptés à cette esthétique. La pratique collective s'inscrit sous forme d'ateliers : ateliers instrumentaux et/ou chant ainsi que les ateliers de comédie musicale (8-12 ans ou ados-adultes).

Outre les examens habituels de fin de cycle, l'évaluation des élèves en cursus « Musiques actuelles » s'effectue par le biais de prestations scéniques diverses et selon le cycle dans lequel ils évoluent.

Cela peut aller de la participation aux « scènes ouvertes » du mercredi, aux prestations hors conservatoire pour des événements municipaux par exemple (vœux du maire, fête de la musique etc...)

Le cursus jazz est accessible aux enfants, adolescents et adultes à partir de 3 ans de pratique instrumentale, tous instruments confondus.

Certaines pratiques instrumentales peuvent être communes aux musiques actuelles :

- Batterie
- Chant
- Guitares (électrique, basse)
- Contrebasse
- Saxophone

L'enseignement repose sur les pratiques collectives :

- Atelier initiation
- Atelier jazz ados
- Atelier groove
- Atelier jazz adultes
- Harmonie jazz (FM/théorie du jazz)

**Le parcours diplômant s'échelonne sur les 3 cycles.**

Le détail de ce parcours est donné dans le Règlement des études.

Un parcours non diplômant est également accessible pour les élèves désirant pratiquer le jazz :

- Parcours « libre » (voir « adultes »)
- 3<sup>ème</sup> cycle non diplômant possible après la validation d'un 2<sup>ème</sup> cycle
- Perfectionnement après le 3<sup>ème</sup> cycle

 **La MAO**

La classe de MAO est ouverte aux adolescents et adultes et considérée comme une discipline individuelle à part entière. La FM reste obligatoire pour les adolescents suivant les cours de MAO (11-18ans).

L'enseignement s'appuie tant sur l'aspect théorique de la musique (lecture, écriture, arrangements) que sur sa mise en pratique à travers l'enregistrement d'œuvres sonores et se décline sur 3 niveaux :

- Initiation
- Intermédiaire
- Avancé

**7. Statistiques et répartitions**

***7.1 Fréquentation, répartition des élèves et évolution au fil des ans par spécialité et par tranches d'âges.***

**STATISTIQUES CONSERVATOIRE GASTON LITAIZE**

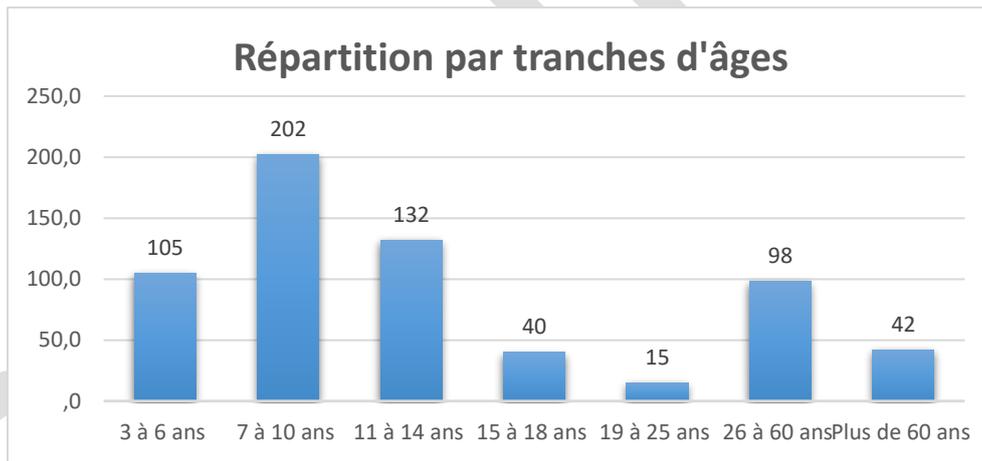
	<b>TOTAL INSCRIPTIONS</b>	<b>ÉLÈVES MONTEREAU</b>	<b>ÉLÈVES HORS MONTEREAU</b>	<b>ENFANTS (- 18 ans)</b>	<b>ADULTES</b>	<b>DANSE</b>	<b>THEATRE</b>	<b>MUSIQUE</b>
<b>2017 /2018</b>	<b>652</b>	<b>322</b>	<b>330</b>	<b>473</b>	<b>179</b>	<b>119</b>	<b>50</b>	<b>483</b>
<b>2018 /2019</b>	<b>675</b>	<b>329</b>	<b>346</b>	<b>481</b>	<b>194</b>	<b>140</b>	<b>61</b>	<b>474</b>
<b>2019 /2020</b>	<b>658</b>	<b>325</b>	<b>333</b>	<b>480</b>	<b>178</b>	<b>136</b>	<b>48</b>	<b>474</b>
<b>2020/ 2021</b>	<b>580</b>	<b>286</b>	<b>294</b>	<b>428</b>	<b>152</b>	<b>91</b>	<b>59</b>	<b>430</b>
<b>2021 /2022</b>	<b>625</b>	<b>321</b>	<b>304</b>	<b>492</b>	<b>133</b>	<b>111</b>	<b>85</b>	<b>429</b>
<b>2022/ 2023</b>	<b>652</b>	<b>342</b>	<b>310</b>	<b>491</b>	<b>161</b>	<b>107</b>	<b>95</b>	<b>456</b>

Selon ces statistiques, les effectifs 2022-2023 sont revenus au même niveau que précédant la crise du Covid et les différents confinements de l'année 2020 et 2021). Les effectifs en théâtre ont même doublé.

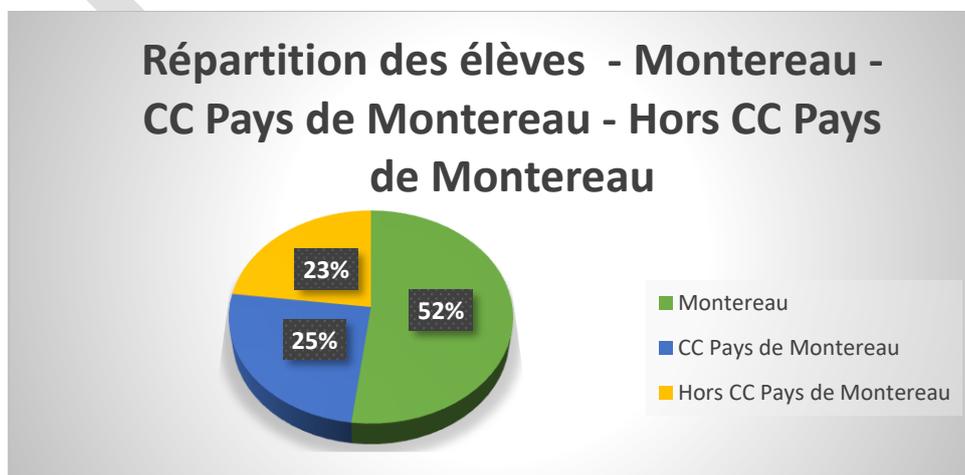
### 7.2 Répartition des élèves par spécialités



### 7.3 Répartition par tranches d'âges



### 7.4 Répartition géographique des élèves.



Ce graphique illustre la fonction centralisatrice du conservatoire sur le territoire.  
En effet, sur la totalité des élèves, 52% habitent à Montereau et 48% hors Montereau.

**Ces 48% d'élèves sont répartis sur 78 communes :**

- 59 communes du 77 (dont 16 communes incluses dans la CC du Pays de Montereau)
- 16 communes du 89
- 2 hors d'Ile de France
- 1 élève de Paris

Cette répartition démontre le rayonnement intercommunal et même départemental du conservatoire Gaston Litaize en touchant 59 communes du Sud Seine et Marne.

## **8. Les instances de concertation**

La concertation est un passage obligatoire et indispensable pour la bonne marche de l'établissement et la politique culturelle de la ville. De nombreuses réunions axées sur le pôle « culture » ou transversales avec d'autres services du « Pôle à la population » ont lieu très régulièrement afin que tous les protagonistes avancent dans le même sens. Outre ces réunions de services, les réunions avec les élus sont primordiales. Une réunion est prévue chaque mois avec le Maire et une fois par semaine avec l'élue à la culture. En interne au conservatoire, nous pouvons compter deux instances de concertation :

### ➤ **Le Conseil Pédagogique (CP)**

Le conseil pédagogique est constitué des responsables de départements et de la Direction de l'établissement. Deux responsables de département sont aussi coordinateurs (« PASS artistique » et « Pratiques collectives »). L'assistante de direction, présente aux CP, fait ensuite parvenir un compte-rendu de la séance à l'ensemble de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative du conservatoire.



#### Départements :

- FM
- Chant
- Claviers
- Cordes
- Guitares
- Jazz
- MAO
- Musiques actuelles
- Vents
- Art dramatique
- Danse
- Intervention en milieu scolaire



#### Coordinateurs :

- Pratiques collectives (ensembles, ateliers et orchestres)
- Pass artistique

Le CP se réunit environ une fois par mois, il statue, propose, organise, contribue à tous les sujets portant sur l'établissement, la scolarité des élèves, l'orientation, l'action culturelle.

## ➤ Le Conseil d'Établissement (CE)

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Maire ou son représentant. Il est composé de l'élu(e) à la culture, la Direction générale des services, la Direction du pôle culture, la Direction des Affaires Culturelles, la Direction du conservatoire, deux représentants des enseignants élus, deux représentants des parents d'élèves élus et deux représentants des élèves élus (mineur et majeur).

Le CE est une instance d'information, de concertation et de proposition. Il se réunit au minimum une fois par an. Un compte rendu de la séance est affiché dans les locaux du conservatoire et envoyé aux membres.

## 9. Partenariats et transversalité

Loin d'être replié sur lui-même le Conservatoire Gaston Litaize travaille en transversalité et en partenariat avec diverses associations, services ou instances.

### ➤ L'Éducation Nationale

- Grâce aux intervenantes en milieu scolaire, la musique entre dans chaque classe de toutes les écoles élémentaires de la commune, y compris une école maternelle. Les intervenantes en milieu scolaire, selon les possibilités et effectifs, peuvent donner leurs représentations à l'auditorium associant parfois certains élèves du conservatoire.
- Le partenariat s'étend au collège André Malraux avec une intervention du professeur de guitare chaque semaine.
- Deux classes orchestres ont vu le jour depuis 2021 dans deux écoles élémentaires (1 en 2021 et 1 en 2022), une troisième débutera en septembre 2023. Ce projet ambitieux sur 3 ans, à l'initiative de la municipalité, rencontre un vif succès et les résultats sont plus qu'encourageants, à tel point qu'une nouvelle cohorte sera créée désormais tous les ans, chaque cycle de 3 ans sera ainsi renouvelé.
- Des professeurs organisent chaque année une présentation d'instruments auprès des classes d'écoles élémentaires.

De beaux projets sont en cours concernant les écoles élémentaires mais aussi les collèges de la commune pour les années à venir notamment avec la création de classes CHAM (vocale), et une classe OAE (Cf. page 33).

### ➤ Association des Amis du Conservatoire

L'Association des Amis du Conservatoire accompagne et soutient les élèves ainsi que les actions du conservatoire depuis plus de 40 ans.

Elle peut acheter certains instruments, participer financièrement à des projets ou des stages.

Mais son action principale est de louer des instruments aux élèves à raison de 15 euros d'abonnement annuel et de 30 euros par trimestre de location.

- Violon
- Violoncelle
- Clarinette
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone
- Trompette

L'association prête également quelques instruments durant les semaines d'essais du « PASS Orchestre ».

## ➤ Association des Amis de la Danse du Conservatoire de Montereau

L'AADCM est un allié dans le soutien de l'activité de la danse au conservatoire mais aussi pour accompagner les élèves lors de galas extérieurs ou encore pour participer à des concours.

L'association est très présente et son action est indispensable pour l'organisation du Gala de danse annuel qui réunit plus de 120 élèves sur scène (décors, costumes, organisation des coulisses avec des bénévoles...).

## ➤ L'Orchestre d'Harmonie de Montereau-Fault-Yonne (OHMFY)

Créé en 2020, l'OHMFY est le nouvel orchestre d'harmonie de la commune. Les élèves du conservatoire bénéficie d'une réduction s'ils font partie de cet orchestre en plus de leurs activités au conservatoire. L'OHMFY se produit régulièrement seul ou lors de concerts mutualisés avec l'orchestre d'harmonie du conservatoire ainsi qu'aux commémorations.

## ➤ La Maison pour Tous (MPT) et la maison des familles

Deux professeurs interviennent dans ces deux services de la ville, dans le quartier prioritaire de la ville haute. Un professeur de guitare propose deux heures de cours par semaine aux inscrits de la Maison pour Tous. Le chef des chœurs adultes intervient 1h30 par semaine à la Maison des familles auprès d'un chœur de femmes.

## ➤ Les services de la ville

### • La petite enfance

Dans le cadre de son emploi du temps, une intervenante en milieu scolaire intervient bimensuellement à la crèche auprès des tous petits.

### • Le service culturel

Le conservatoire participe régulièrement et bien volontiers à des manifestations organisées par le service culturel ou autres services de la mairie (Montereau des arts, Fête de la pomme, salon de la parentalité, de la petite enfance etc..)

### • Le service évènementiel (parc de la Gramine, fête de la musique, vœux du Maire )

Les élèves du conservatoire participent aux évènements organisés par le service évènementiel, cela concerne tout autant la musique, le théâtre ou la danse :

- Les mercredis de juin au parc de la Gramine
- La fête de la musique
- Les vœux du Maire
- La foire de la St Parfait
- Les illuminations de Noël
- Le marché de Noël
- Les commémorations
- Le téléthon
- Le grand concert de Noël au Majestic-scène de Montereau

### ➤ **L'Association Orchestre à l'Ecole**

Depuis 2021, le conservatoire Gaston Litaize entretient un lien privilégié avec l'Association Orchestre à l'Ecole avec laquelle il est partenaire à l'instar de l'Education Nationale.

La première classe orchestre mise en place à l'Ecole Claude Sigonneau est même devenue un « exemple » pour cette association nationale. Les élèves de cette classe orchestre ont été mis à l'honneur lors des assises nationales de novembre 2022 et ont également été choisis pour jouer auprès de Gautier Capuçon dans une soirée parisienne pour mettre en avant les actions et les résultats de l'association.

L'association a accompagné la mise en place du 2<sup>ème</sup> OAE à l'école Pierre et Marie Curie et sera de nouveau partenaire du conservatoire et de la ville pour la mise en place de la 3<sup>ème</sup> classe orchestre en septembre 2023.

### ➤ **Le Labopéra**

Depuis 2021, le conservatoire est partenaire du Labopéra. Les choristes adultes ont participé au spectacle « Le barbier de Séville » en 2022 et au « Don Giovanni » en 2023.

Le conservatoire collabore également au niveau des prêts de pupitres, d'accessoires ou de salle de répétition.

### ➤ **Chœurs et orchestre de Provins, chœurs de Massy**

Tous les ans le chef de chœur, qui est aussi le chef de l'orchestre symphonique du conservatoire, programme un concert du chœur « adultes » avec l'orchestre symphonique en partenariat avec le chœur et l'orchestre de Provins ainsi qu'avec les chœurs de Massy.

### ➤ **Mise à dispositions des locaux**

Le conservatoire met à disposition certaines de ses salles ou l'auditorium soit pour des réunions, des conférences, ou encore des projets artistiques.

Cela peut concerner des associations communales, des productions théâtrales ou musicales, les spectacles d'écoles élémentaires, de collèges ou du lycée, des productions « hors les murs » du Majestic – scène de Montereau ou bien encore au bénéfice de l'Institut Médico-Educatif Marie-louise. Selon les événements et les demandes, une convention est mise en place.

### ➤ **Le Majestic – scène de Montereau**

L'inauguration du Majestic – scène de Montereau, salle de spectacle de 700 places assises et 1300 places en configuration « debout » a eu lieu le 3 juin 2022. Début juillet 2022 le Gala de danse et de comédie musicale du conservatoire s'y produisit. Ce spectacle a réuni plus de 1000 personnes sur 2 jours. En plus de l'auditorium du conservatoire, ou du Prieuré St Martin, le Majestic est un lieu d'exception, écrin privilégié pour les grandes manifestations du conservatoire et permet également la mise en place de projets plus importants, tel que le spectacle de Noël du conservatoire, rassemblant plus de 100 participants devant un public de plus de 500 personnes. Ces projets de grande envergure et pouvant rassembler les 3 spécialités enseignées (musique, théâtre et danse) ainsi que plusieurs dizaines d'élèves vont pouvoir se décliner désormais au Majestic, ce qui était impossible auparavant dans l'auditorium du conservatoire, déjà très demandé et surtout trop petit.

De plus, les tarifs pour les habitants de Montereau étant déjà très attractifs, par le biais de tarifs de groupe, les élèves extérieurs ont accès à des places moins chères pour tous les spectacles donnés au Majestic.

## 10. La diffusion

Le conservatoire propose plus de 60 évènements sur l'année :

- Auditions de classes (instruments/théâtre)
- Scènes ouvertes (le mercredi soir 2 fois par mois)
- Spectacles de classes : art dramatique, danse, comédie musicale, art lyrique
- Spectacle transversaux : filière vocale et chorales, musiques actuelles, art dramatique
- Spectacles/auditions FM et instruments
- Spectacles « Eveil »
- Spectacles du PASS artistique
- Concerts par départements (claviers, vents, cordes, chant, musiques actuelles, jazz)
- Gala de danse et comédie musicale annuel

La plupart ont lieu à l'auditorium du conservatoire (198 places) mais comme nous l'avons vu, peuvent aussi se décliner « hors les murs » ainsi que pour les nombreux évènements auxquels les élèves participent.

- Depuis le confinement de 2020, le conservatoire organise des sessions **d'auditions virtuelles**.

La prestation des élèves est filmée soit par le professeur soit par les parents et est recensée dans une playlist par professeur puis diffusée telle une audition publique **sur la chaîne youtube privée** du conservatoire. Les liens sont envoyés aux parents et professeurs qui peuvent visualiser l'audition programmée à chaque période de vacances scolaires.

Les évènements sont relayés par voies internes (affiches, logiciel rhapsodie, flyers, newsletter mensuelle) ou par le service communication (calicot, 7/7, magazine confluence)

### ➤ **Le département**

Partenaire privilégié, le département octroie une subvention annuelle au conservatoire. En 2023, le conservatoire Gaston Litaize est associé aux réflexions entamées sur la mise en place du nouveau « Schéma Départemental des enseignements artistiques ».

## 11. Evolution du numérique : NomadPlay, MAO

En septembre 2019, grâce à l'impulsion du Maire James Chéron, le conservatoire de Montereau est devenu « conservatoire-test » de l'application « NomadPlay ». La municipalité a investi dans 20 tablettes afin que profs et élèves puissent utiliser, tester et offrir des pistes d'amélioration à l'application.

Désormais très connue du monde musical (utilisée par exemple par les musiciens de l'ONIF) et notamment depuis le confinement de 2020, l'application est de plus en plus utilisée par les profs et élèves puisque le conservatoire souscrit chaque année un forfait pour 150 utilisateurs.

La place du numérique désormais incontournable dans notre société le devient aussi au niveau de l'apprentissage ou de la création musicale.

La demande en MAO explose depuis quelques années, ce qui a poussé le conservatoire à ouvrir plus de créneaux aux élèves mais aussi à introduire la MAO en transversalité dans les cours d'écriture ou de FM. Nous pouvons entendre lors d'auditions publiques des élèves improvisant avec leur instrument sur de la musique électronique qu'ils ont eux-mêmes créée.

La passerelle avec les musiques actuelles est renforcée.

## V - Bilan de la période 2014-2022

### 1. 2014 – 2021 : CRC

Le 30 septembre 2014, un arrêté du ministère de la culture et de la Communication classe le conservatoire Gaston Litaize dans la catégorie « Conservatoire à Rayonnement Communal » (CRC) pour 7 ans.

Durant ces 7 années, le conservatoire a vu évoluer sa condition et constater des améliorations, répondant ainsi à des remarques ou demandes faites par le corps professoral.

- Commandes régulières de partitions pour les cours
- Remplacement d'instruments ou accessoires en mauvais état par des neufs
- Accords réguliers des pianos
- Mettre un ordinateur à disposition pour les professeurs
- Exercices « incendie » réguliers
- Télésurveillance dans le bureau des secrétaires pour ouvrir la gâche de la porte d'entrée
- Renforcement du plan Vigipirate
- Formations aux 1<sup>er</sup> secours proposés tous les ans
- Installation du WIFI dans tout l'établissement
- Accueil physique à la salle de danse
- Développement de la FM « innovante »
- Développement de l'offre des pratiques collectives
- Développement du PASS artistique
- Développement de la classe de chant lyrique avec la création de la « Clique lyrique » réunissant des chanteurs en fin de 3<sup>ème</sup> cycle ou plus afin de monter des opéras en entier (décor, costumes, surtitrages)

### 2. Covid

En mars 2020, la France entière entre dans un confinement total de deux mois suivi de deux autres confinements partiels et autres couvre-feux.

Les conservatoires ont dû s'adapter à la situation et adapter leurs enseignements en passant par d'autres moyens de communication.

Le conservatoire Gaston Litaize, grâce à ses équipes administratives et pédagogiques soudées et motivées, a su répondre présent à toutes les exigences que lui imposait cette situation hors norme durant toute la durée du confinement :

- Cours en audio
- Cours en Visio
- Envoi de vidéos
- Utilisation de Padlet pour les cours collectif et FM
- Création d'une chaîne privée Youtube
- Création des « auditions virtuelles » afin de permettre aux élèves de se produire malgré tout

Les élèves de danse, d'art dramatique ont également bénéficié de cours en vidéo ou visio.

Cette adaptation de tous les instants aux différents confinements, totaux, partiels, ou couvre-feux n'a pas découragé les élèves et les pertes furent minimales : à peine 80 élèves entre la rentrée 2019 et la rentrée 2020, soit plus de 90% de réinscriptions.

### **3. 2021-2022, une refonte des textes cadres**

- **Règlement des études**
- **Règlement intérieur**
- **Projets pédagogiques**
- **Grille tarifaire**

La priorité administrative de cette année 2021-2022 a été d'analyser l'existant puis d'élaborer un nouveau règlement intérieur ainsi qu'un nouveau règlement des études en concertation avec l'équipe pédagogique et l'équipe administrative. Ces règlements complets et détaillés encadrent, régissent et fixent les règles de fonctionnement et de scolarité de l'établissement. Ils restent cependant en constante évolution.

Durant cette période, chaque responsable de département a réuni ses membres. Ensemble, ils ont revu, modifié, fait évoluer ou totalement réécrit leurs projets pédagogiques.

Dans un souci d'accès à la culture pour tous, le conseil municipal a voté en 2022 une délibération en faveur d'une grille tarifaire parmi les plus attractives d'Ile de France. Cette grille tarifaire déjà en vigueur depuis quelques années a été simplifiée pour une plus grande clarté.

Ainsi, le forfait établissant l'accès à un cours de FM, un cours d'instrument ainsi qu'aux cours de pratiques collectives s'élève à 150 euros pour l'année pour un monterelais, adulte comme enfant. Le tarif pour le même forfait pour les non monterelais s'élève à 500 euros pour l'année.

- **Convention avec Varennes-sur-Seine**

Chaque année, la commune de Montereau-Fault-Yonne signe une convention avec la commune voisine de Varennes-sur-Seine.

Cette convention permet aux habitants de Varennes de bénéficier des mêmes tarifs que les monterelais, la commune réglant la différence.

### **4. Diagnostic**

Suite à la refonte des textes cadres, un diagnostic fut établi avec plus de clarté sur le conservatoire, précisant ses points forts, ses axes d'amélioration, mais aussi ses possibilités d'évolution à moyen terme.

L'élaboration d'un nouveau projet d'établissement est donc devenue une nécessité proposant un état des lieux et des axes de développement en conformité avec les missions des établissements publics d'enseignements artistiques et en respectant les textes et orientations officiels en vigueur.

#### **Atouts :**

- ✚ Conservatoire aux 3 spécialités
  - Musique, danse et art dramatique.
  - Grande diversité esthétique (classique, jazz, musiques actuelles, musiques anciennes, MAO ; danse classique et modern/jazz).
  - Soutien à la pratique amateur.
  - Enseignements pour tous (enfants, ados, adultes).
  
- ✚ Cycles
  - Formation initiale aux pratiques artistiques.
  - Coursus de l'initiation jusqu'au 3<sup>ème</sup> cycle amateur.

### ✚ Accueil et Offre pédagogique

- 17 instruments
- Musique à partir de 3 ans
- La filière vocale à partir de 8 ans
- Art dramatique à partir de 7 ans
- Danse à partir de 4 ans
- FM innovante dont la FM « Musiques actuelles »
- Offre abondante de pratiques collectives (près de 30)
- Accès aux enfants porteurs de handicap
- Pass artistique pour les enfants entre 6 et 10 ans (découverte de nombreux instruments, de la danse, de la chorale, du théâtre et des jeu rythmiques)
- La place des adultes

### ✚ Partenariats

- Lien fort avec l'EN, (3 Orchestre à l'Ecole, interventions en milieu scolaire, actions de sensibilisation auprès de maternelles, interventions au collège.)
- Partenariats avec diverses associations ou autres conservatoires (mutualisation des examens)
- Interventions en crèche.
- Liens avec des partenaires artistiques professionnels (Scènes en Scène) et des organismes de création et de diffusion (Majestic, Concerts de poche).
- Association des amis du conservatoire, association des amis de la danse.

### ✚ Attractivité

- Conservatoire « centre » avec 48 % d'élèves extérieur, hors Montereau : rayonnement territorial et même départemental (59 communes de seine et marne) qui s'étend au 89, en tout 78 communes.
- Tarifs très attractifs
- Qualité de l'enseignement : des élèves qui ont fait carrière, ou qui ont obtenu des prix prestigieux.

### ✚ Diffusion

- Large diffusion en et hors les murs : + de 60 évènements par an (auditions, scènes ouvertes, spectacles, concerts, participations aux évènements de la ville).

### ✚ Réussite des élèves

- Depuis 40 ans de nombreux élèves, issus du conservatoire Gaston Litaize, se sont distingués par des prix ou ont poursuivi une carrière professionnelle et ce dans les 3 spécialités.

Parmi eux, nous pouvons citer Alexandre Jamar, qui remporta le 3e Prix du Concours de composition Belvedere de Memphis en 2014, le 1er Prix du Concours Grieg d'Oslo en 2017 ainsi que le concours ELAN en 2022 (1er prix) organisé par l'Ircam et l'Orchestre national d'Île-de-France.

En 2018, après 3 ans en 3ème cycle de chant et art lyrique au conservatoire de Montereau et membre de « La clique lyrique », Jean-Fernand Setti passe des concours et des auditions et est engagé dans plusieurs Opéras de France dont l'Opéra Bastille ou l'Opéra-Comique.

En 2019, Lou Porcher, élève en danse classique s'illustre au Trophée Tsirelle et remporte le Grand Prix. Chaque année les élèves de danse brillent à ce concours.

Enfin, en 2020, et malgré le confinement, Sergine Nyoka réussit avec brio le concours d'entrée au CRR de Paris à 11 ans en piano. En avril 2021, il est lauréat des 11-13 ans catégorie « piano » du concours « Nomadplay ». Deux ans après, sa sœur Sernella suivra le même chemin. Leur réussite est une double fierté puisque en 2019, sous l'impulsion du Maire, le conservatoire de Montereau fut le premier conservatoire de France à expérimenter l'application « Nomadplay ».

## Axes d'évolution :

**Fort de son succès, le conservatoire accueille de plus en plus d'élèves. Ceci pourra amener dans le futur à réfléchir à des axes de développement.**

- Espace : avec 652 élèves et 37 professeurs, les locaux sont suffisants, sauf le mercredi. Pour pouvoir se développer davantage, il faudrait réfléchir à des annexes ou salles supplémentaires le mercredi.
- Administration : si on augmente les capacités, un chargé des études ou directeur adjoint pourrait être envisagé.
- Création d'une deuxième salle de danse au vu des effectifs toujours grandissant.

## V - Un nouveau projet d'établissement : une nouvelle ambition. Axes de développement 2023 - 2028

Etablissement de référence rayonnant sur le sud Seine et Marne et au-delà en matière d'enseignement artistique et culturel, de sensibilisation et de formation des amateurs et le cas échéant des futurs professionnels, le conservatoire Gaston Litaize propose la mise en place d'actions qui viendront enrichir son offre et correspondre aux missions d'un CRC.

### 1. Missions pédagogiques et artistiques

#### 1.1 *La recherche de l'excellence dans le plaisir et le partage*

- Mise en place de projet transversaux de qualité et d'envergure.
- Accompagnement des élèves se destinant à être artistes musiciens, comédiens ou danseurs professionnels.
- Innover dans les pédagogies.
- Projets avec des artistes en résidence.
- Projets en partenariat avec des orchestres ou établissements prestigieux (ONIF, Philharmonie).

#### 1.2 *Le développement de l'offre*

- **Le Pass artistique**

Le Pass artistique, composé du Pass découverte pour les 6-8 ans et du Pass orchestre pour les 9-10 ans rencontre un vif succès depuis plusieurs années. Il permet aux enfants de pouvoir découvrir les instruments mais aussi le théâtre, la danse, la chorale, des ateliers rythmiques, afin de pouvoir mieux orienter ensuite leur apprentissage artistique selon leurs goûts. A partir de septembre 2023, le Pass découverte offrira un atelier « comédie musicale ». L'offre pourra encore évoluer selon les demandes ou encore selon l'introduction de nouveaux instruments.

- **Les musiques actuelles**

Déjà très représentées au sein du conservatoire, les musiques actuelles vont s'enrichir d'une nouvelle offre pour les pianistes :

- Atelier sur les désignations et le chiffrage des accords pour les pianistes afin d'aborder aisément les partitions de musiques actuelles.
- Au-delà des différents ateliers et configuration déjà proposés : accompagner la formation de « groupes » de musiciens amateurs.
- Renforcer encore les liens avec la MAO.

- **Les pratiques vocales**

Afin d'enrichir l'offre des pratiques vocales, le conservatoire propose de compléter son enseignement avec :

- La mise en place d'une Maîtrise à partir de 8 ans
- La FM chanteur

- **Renforcement de l'accueil des enfants en situation de handicap**

L'accueil des enfants porteurs de handicap est une action menée depuis la rentrée 2022. La demande est importante, il s'agira donc de :

- Former plus d'enseignants
- Augmenter les heures de cours selon la demande

## **2. Missions culturelles et territoriales**

### **2.1 Partenariats**

- **Education Nationale**

- OAE

La ville de Montereau compte déjà deux classes orchestres présentes en écoles élémentaires en partenariat avec l'Education Nationale et l'Association Orchestre à l'Ecole (soutenues par l'ANCT) dont une déjà nationalement connue grâce aux assises nationales de l'association OAE.

L'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe orchestre est prévue en septembre 2023. Une continuité est envisagée dans l'un des 3 collèges implantés sur la commune.

- Classe CHAM

Toujours dans la perspective du développement des pratiques vocales, et en partenariat avec les écoles élémentaires et les collèges, la mise en place d'une classe CHAM vocale est envisagée.

Ces classes CHAM vocales pourront faire partie de la Maîtrise pilotée par le conservatoire.

- **Conventionnement avec d'autres établissements d'enseignement**

- Proquartet.

Le conventionnement avec d'autres établissements artistiques du territoire existe depuis plusieurs années, notamment par le biais de stages organisés par des artistes professionnels en faveur des élèves des différents établissements. Les professeurs font le relais auprès de leurs élèves pour participer aux stages.

- Mutualisation des examens.

Les établissements d'enseignement artistique du territoire (Fontainebleau, Avon, Chartrettes et Samois sur Seine), proposent une mutualisation des examens à laquelle le conservatoire Gaston Litaize s'associe depuis cette année. Il sera l'année prochaine également centre d'examen à l'instar de Fontainebleau. Cette mutualisation pourra être élargie à d'autres établissements par conventionnement.

- **Développer les Masterclass, les rencontres avec des artistes professionnels, artistes en résidence :**

- Compagnie de théâtre, de danse (relation avec Act'art ou la DRAC), artistes musiciens ou chanteurs.
- Partenariat à nouer avec la philharmonie de Paris, Radio France (Maîtrise) ou encore avec l'ONIF.
- Profiter des artistes habitant sur le territoire.

## 2.2 Création et diffusion

- **Développer la création**

- Classes d'improvisation musicale en partenariat avec le cinéclub sur des films muets.
- Classes d'écriture : composition pour les différents départements.
- Les professeurs compositeurs ou arrangeurs au service des élèves.

- **Diffusion et rayonnement**

- Augmenter la diffusion vers le Majestic mais aussi auprès du bel âge, des EHPAD ou de la petite enfance.
- Mettre en place des projets transversaux de grande ampleur : opéra pour enfants avec la participation de la filière vocale, d'une future maîtrise, de l'orchestre à l'école, des chœurs des écoles élémentaires et du conservatoire ou encore « Starmania » de Michel Berger et Luc plamondon avec les classes de comédie musicale, l'orchestre d'harmonie, le jazz et les musiques actuelles, la danse et le théâtre.
- Partenariat avec l'ONIF pour des projets chant/orchestre symphonique.

- **Lieu de ressources**

- Se maintenir lieu de ressources (éducatives, pédagogiques, artistiques, vie locale, pratiques amateurs).
- Devenir lieu de formation continue pour les enseignants.
- Participation active aux ateliers définissant le prochain Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique.

## VI- Conclusion

Depuis son arrivée dans les nouveaux locaux en 2007, le conservatoire Gaston Litaize n'a cessé d'évoluer. Ses missions en accord avec le Schéma National d'Orientation Pédagogique, assurent au plus grand nombre l'accès à un enseignement artistique diversifié et de qualité, formant conjointement amateurs et préprofessionnels en musique, danse et art dramatique et ce dès le plus jeune âge. Sa participation à l'éducation artistique de la ville en partenariat avec l'Education Nationale par le biais notamment des dumistes, son offre de pratiques collectives, et sa politique tarifaire ont permis un classement en Conservatoire à Rayonnement Communal en 2014.

Ne voulant s'arrêter là, et soutenu par une politique culturelle volontaire et ambitieuse, le conservatoire a développé et multiplié ses offres en musiques actuelles (dont la FM), ainsi qu'en jazz, a créé une filière vocale et propose désormais un parcours personnalisé afin d'accueillir les enfants en situation de handicap. Il s'est ouvert à l'innovation numérique par le biais de la MAO, l'arrivée de NomadPlay ou en proposant des auditions virtuelles via sa chaîne Youtube privée. Son action auprès des écoles s'est renforcée par la mise en place de trois classes « Orchestres à l'école » et se projette sur l'ouverture d'une classe CHAM « vocale ». Les actions de diffusion et de création au conservatoire ou « hors les murs » permettent aux élèves de tous niveaux de pouvoir s'enrichir et se construire dès le plus jeune âge.

Fort de la multiplicité de ses propositions artistiques, de la qualité de son enseignement et de son potentiel existant, d'un projet ambitieux et de valeurs en accord avec les textes officiels (Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre ainsi que le Schéma National d'Orientation Pédagogique) **le conservatoire sollicite une demande de renouvellement de classement en « Conservatoire à Rayonnement Communal ».**

Sur les bases de ce nouveau Projet d'Etablissement, le conservatoire Gaston Litaize s'inscrit dans une pérennisation de ses actions auprès de partenaires et acteurs impliqués du territoire mais aussi dans une perspective d'ouverture, de développement des pratiques artistiques pour tous, tous les niveaux et toutes les ambitions dans l'exigence et la bienveillance.

Date d'entrée en vigueur,  
Suite à l'avis favorable et après vote par le Conseil Municipal,  
Le

Maire de Montereau-fault-Yonne

James CHERON